



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 9 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 9 Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Bernadette BEUVRIER	Myriam MARTEL
Jean-Guy BRUYER	Muriel MATIFAS
Stéphane CHAPEROT	Stéphane PAPIN
Rémy COUSYN	M. Alexandre POLLION
Elisabeth DARDARD	Nicolas SOISSON
Corinne GAUTIER	Olivier STRUBBE
Angélique GIL	Christian VERSCHEURE
Céline GRENIER	Jean-Philippe VICHARD
Tommy LEFEBVRE	
Corinne LUCO	

À l'exception de :

Mme Rolande OUDAILLE ayant donné procuration à Céline GRENIER

Mme Alette BALSALOBRE ayant donné procuration à Mme Bernadette BEUVRIER

Nicolas SOISSON ayant donné procuration à Stéphane PAPIN

M. Serge MEYZEAUD absent non excusé.

M. Cédric CHERFILS absent non excusé.

M. Marc DOYER absent excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de Conseillers votants : 20

Date de convocation : 01/06/2023

Date d'affichage : 01/06/2023

A été élue secrétaire de séance : Mme Céline GRENIER

La séance est ouverte à 18h30

La séance est levée à 20h15

En 2019, Breuil-Le-Vert a accepté d'organiser les Jeux inter-villages à Breuil-le-Vert. Muriel Matifas a sollicité les associations pour les inviter à prendre part à la manifestation. Seul le COBC a accepté de prendre en charge cette manifestation d'envergure.

Pour contribuer au financement de cette manifestation, le comité de pilotage a adressé le 6 janvier 2020 une demande de subvention destinée à l'organisation des jeux ; celle-ci a reçu un avis favorable du Conseil Municipal. Malheureusement, cette manifestation n'a jamais pu voir le jour en raison de la pandémie et la subvention n'a pas été versée.

Le comité de pilotage réuni en décembre dernier a décidé de relancer les jeux. C'est pour cela qu'une nouvelle demande de subvention a été formulée par le comité de pilotage.

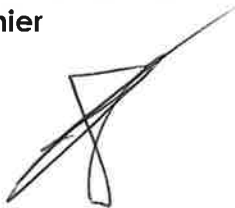
Après discussion, il est proposé d'attribuer une aide de 5000 € au titre exclusif de l'organisation de cette manifestation et de ne pas solliciter la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **19 voix Pour et une abstention (M. Matifas)**.

**Accepte** le versement d'une subvention de 5000 € pour l'organisation des jeux intervillages.

La secrétaire de séance,  
Céline Grenier

16/06/2023



Le Maire,  
Jean-Philippe VICHARD



16/06/2023